

<http://enseignants.se-unesa.org/Dernier-Comite-d-hygiene-de-securite-et-des-conditions-de-travail-ministeriel>



Dernier Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ministériel : le temps du bilan

- Qualité de vie au travail - Hygiène et sécurité, conditions de travail -
Publication date: vendredi 30 novembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Lors du CHSCT ministériel du 27 Novembre 2018, l'Unsa Éducation est revenue sur l'actualité du mouvement « pas de vague » dénonçant la dégradation du climat scolaire.

Difficultés et sentiment d'isolement des collègues

Des collègues ont témoigné par milliers sur les réseaux des situations difficiles qu'ils ont vécues, du sentiment d'isolement, d'abandon et de la souffrance au travail qui en découle. Le grand plan d'action de Notre ministre, à grand coup de communication, n'a pas convaincu les personnels. L'Unsa Éducation demande que le CHSCT ministériel se saisisse de cette problématique.

Bilan des réseaux PAS

Ce CHSCT a aussi été l'occasion de faire un bilan 2017 des **Réseaux « Prévention, aide et suivi » (Réseaux PAS)** : ce dispositif permet de mettre en oeuvre, sur l'ensemble du territoire, des actions de prévention des risques professionnels et de promotion de la qualité de vie au travail pour l'ensemble des personnels en activité de l'Éducation nationale.

Les chiffres clés de 2017 des Réseaux PAS :

- 15 549 bénéficiaires pour l'ensemble des activités des réseaux PAS
- 750 actions collectives
- 126 lieux d'écoute individuelle et 5 209 entretiens réalisés
- Un numéro national unique pour l'accès aux entretiens psychologiques en face à face ou par téléphone de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi
- 318 conventions depuis 2003, dont 10 signées en 2017
- Centres de réadaptation,
- 237 personnes accompagnées, 144 en stage de réadaptation et 93 personnes en PACD

Bilan de fin de mandature

Enfin, nous avons tenu à dresser un bilan de fin de mandature. La transformation des CHS en CHSCT a été un enjeu fort pour les personnels et leurs représentants, le CHSCT prenant toute sa place comme véritable lieu de défense et de protection de la santé des personnels. Il faut souhaiter que les instances dans les mois et années à venir, sachent garder toute leur implication dans la préservation de la santé et que chacun puisse y trouver sa place pour un dialogue social constructif pour la défense des conditions de travail des personnels.

Le CHSCT ministériel se réunira à nouveau après les élections professionnelles, dans sa nouvelle configuration. L'Unsa Éducation a demandé que soit abordé la question des fins de carrières sous l'angle de la santé au travail : état des lieux et perspectives.

Retrouvez la déclaration de l'Unsa Éducation en PJ.